

Hauts-de-France, Nord
Le Quesnoy
25-27 rue Chevray

École de garçons, puis école primaire

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005762
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école primaire
Genre du destinataire : de garçons
Appellation : école primaire Chevray

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2024, OE 02, 383-392,1482 ; 1897, E, 635 et 635 bis. 635 : école et cour 635 bis : cour ; 1817, E, 515. parcelle non bâtie

Historique

La première école de garçons

Les étapes administratives du projet

Sur le cadastre de 1817, la parcelle qui accueillera l'école est encore occupée par un jardin qui appartient à la commune. C'est donc un bâtiment neuf que le conseil municipal décide de construire pour accueillir une école de garçons, et non la réutilisation d'un bâtiment existant comme cela sera le cas pour l'école de filles installée une décennie plus tard dans une maison bourgeoise rue Baillon.

Le projet est confié à Félix Guillemin, architecte à Avesnes, sur un terrain "qui réunit toutes les conditions désirables : il est situé dans un quartier tranquille où il n'existe aucun établissement insalubre ou dangereux, dans la partie la plus élevée et la plus saine de la ville". Une grande cour doit être annexée à l'école et un terrain à proximité sera ultérieurement acheté pour en faire un jardin pour l'instituteur. Le projet de l'architecte est validé lors du conseil municipal de juillet 1879 (AD Nord, 2 O 345-104).

Le projet est validé par l'Inspection primaire en août 1879 et le rapport apporte quelques informations complémentaires : le terrain, bien que de forme irrégulière est suffisant et "le seul dont ait pu disposer dans cette place forte après bien des négociations difficiles avec l'autorité militaire". La construction de l'école ayant en effet été déclarée d'utilité publique, l'État (en l'occurrence le ministère des Armées) convient avec la ville de l'échange d'une parcelle de 61 m² pour l'école contre une surface équivalente sise sur la parcelle voisine jusque là propriété de la commune afin d'y établir une rue militaire longeant les remparts (AD Nord, 2 O 345-35).

Le plan de financement est acté en février 1880 : sur un budget de 28 000 francs, dont 1334 d'honoraires d'architecte, le département a alloué 1500 francs et l'État 6000 et le reste, soit 20 500 francs est à la charge de la commune qui le financera par un impôt exceptionnel perçu pendant les vingt ans à venir.

Le procès-verbal de réception des travaux est signé en juin 1883.

Le devis descriptif

Établi en février 1879, il précise les attendus du projet et explique les plans et dessins fournis par l'architecte. La forme irrégulière du terrain permettra de donner au bâtiment un effet monumental et le plan en hexagone irrégulier permet également de ménager deux espaces où seront établis d'un côté la cour particulière de l'instituteur et de l'autre une petite tourelle d'escalier hexagonale. Au rez-de-chaussée, deux classes communicantes ouvrent sur le préau et doivent accueillir chacune 110 élèves. Entre les deux salles, une "paroi vitrée permet à l'instituteur, depuis son estrade, de surveiller ce qui se fait dans la classe de son adjoint" (AD Nord, 2 O 345-104). Le troisième espace du rez-de-chaussée accueille le vestibule du logement de l'instituteur dont l'accès se fait depuis la courette qui donne sur la rue, un salon, une salle à manger et la cuisine ainsi qu'un escalier permettant d'accéder directement aux trois chambres se trouvant à l'étage. Au premier étage, un couloir partant de la tourelle dessert une grande salle située au centre "pouvant servir tous les soirs de classe de dessin et à l'occasion de salle pédagogique" (AD Nord, 2 O 345-104). Cette galerie "recevra sur les murs les modèles en plâtre" utilisés pour l'enseignement du dessin (voir dossier "Le mobilier : collection de plâtres d'étude pour l'enseignement du dessin du lycée Gambetta à Tourcoing" - [IM59002856](#)). Elle donne également sur les deux pièces du logement de l'adjoint, situées juste après la tourelle. Le préau aura son entrée sur la rue de l'usine à gaz (actuelle rue Chevray).

Le devis précise également quels sont les matériaux employés : maçonnerie de briques "dures et sonores", posées en surépaisseur pour les pilastres, le soubassement, les cordons, les décors des pignons de la tourelle et les "consoles, impostes, archivoltas, appuis, antéfixes, etc...". Les pilastres dans la salle au centre du bâtiment qui supportent la cloison vitrée entre les deux salles de classe sont également en brique tout comme les murs de refends. Les seuils, les marches, les appuis des baies et les cordons régnant entre les baies seront en "pierre bleue de la région de Bavay". La charpente est en sapin recouverte "d'ardoises du Moulin Sainte-Anne de Fumay". Les huisseries donnant sur l'extérieur sont en chêne mais celles intérieures en sapin. Le sol est recouvert de carreaux d'Englefontaine pour la cuisine et en sapin pour l'étage. Les murs, les plafonds et les huisseries intérieures sont peints de trois couches de peinture, à l'huile pour les deux premiers et à la colle pour les autres. Les pièces servant au logement sont décorées de "papier de tenture", c'est-à-dire de papier peint. La grande cour des élèves et la petite cour de l'instituteur sont fermées par des grilles "garnies de tôle". Le sol de la cour et du préau est recouvert de "scories et de sable" (AD Nord, 2 O 345-104).

Le rapport validant le projet fourni par l'Inspection primaire en août 1879 indique également que les bâtiments sont bien conçus et assez grands pour accueillir environ 220 élèves, que "les salles auront la hauteur réglementaire de 4 mètres et seront convenablement éclairées par 8 fenêtres" et que le préau aura une superficie triple de celle de la surface des classes (AD Nord, 2 O 345-104).

Le décor de la façade principale est très précisément décrit : les "sommiers des arcades de la façade sur rue, les deux consoles et les pilastres au-dessus, la face antérieure du fronton et les deux antéfixes couronnant les pilastres seront en pierre blanche de roche de Saint-Maximin" et seront exécutés "en suivant exactement les dessins de l'architecte". Le médaillon avec la "tête de la République" est en terre cuite et acheté auprès de M. Laroche, 10 boulevard Poissonnière à Paris. Les frontons et les inscriptions seront ensuite enduits au mortier puis cirés (AD Nord, 2 O 345-104).

Les élévations proposées par l'architecte

Les dessins montrent des façades organisées en sept travées. Côté rue, comme côté cour, les trois travées centrales sont percées au second niveau d'un triplet de baies en plein cintre dont l'arc est surmonté d'une archivolte. La baie centrale est d'autre part surmontée d'un fronton, grand et décoré de symboles de la République côté rue et nu et plus modeste côté cour. Côté rue, la partie centrale du bâtiment est couronnée par un petit attique s'achevant par deux antéfixes décorés de palmettes. Les jambes des baies se poursuivent par des petits pilastres rudentés couronnées par un chapiteau. Côté cour, les pilastres traversant les écoinçons sont remplacés par un petit disque en terre cuite.

La partie centrale est encadrée par deux ensembles de deux baies couvertes par un arc segmentaire. Les extrémités saillantes du polygone, occupées par la tour et la partie du bâti dédié à l'instituteur comptent chacune une travée. Un cordon sépare les deux niveaux de façade et l'élévation s'achève par un bandeau puis une corniche moulurée.

La partie centrale de l'école est couverte par une toiture à longs pans s'achevant par des croupes à deux pans, tandis que la tourelle est coiffée d'une flèche polygonale couronnée par un lanternon et que la partie correspondant au logement de l'instituteur est couverte par une toiture à longs pans s'insérant par une noue dans le versant arrière de la croupe de la toiture principale et s'achevant par un pignon découvert.

La comparaison avec la photographie de l'école prise avant la Première Guerre confirme que le projet de l'architecte a été réalisé conformément aux dessins, y compris les bandes blanches horizontales rythmant la façade au niveau des appuis des baies du premier niveau et dans les trumeaux, aujourd'hui disparues.

Les modifications de 1898

Comme elle l'a fait pour l'école de filles, la commune décide de construire un préau pour l'école de garçons. Le projet est également confié à Edmond Lemaire, architecte départemental installé à Valenciennes, qui a aussi en charge l'extension de la salle d'asile. Le préau est construit avec des murs en brique et une charpente en sapin reposant sur des colonnes en fonte et couverte en zinc. Sur le devis établi en mars 1895, le budget s'élève à 1500 francs, dont 63 francs d'horaires d'architecte. Après approbation du projet par le Ministère de l'Instruction Publique en mai 1897, le projet bénéficie d'une

subvention de l'État de 900 francs puis d'une subvention de 150 francs du Conseil Général du Nord. L'adjudication des travaux a lieu en août 1897. Ils sont confiés à Eugène Allard, entrepreneur au Quesnoy. Le procès-verbal de réception de travaux est établi en février 1898 (AD Nord, 2 O 345-107). Aucun des documents conservés n'indique où ce préau était situé. Cependant, un plan d'ensemble préliminaire à de nouveaux travaux dressé en 1930 (AD Nord, 2 O 345-305) montre un préau situé dans la prolongation ouest du bâtiment de l'école, accolé aux petites maisons qui bordaient la rue Chevray. En 1904, la ville effectue dans l'école des travaux d'entretien (AD Nord, 2 O 345-109) : achat de poêles calorifères Godin, réfection des estrades, remplacement des carrelages par un "pavage en dalles de Mortagne" au rez-de-chaussée et par un plancher en chêne au premier étage, pour un budget de 2400 francs. Les travaux, inclus dans un grand projet d'ensemble visant à la modernisation de toutes les écoles sont, comme ceux de l'école de filles et de la salle d'asile, confiés à Edmond Lemaire, architecte à Valenciennes (AD Nord, 2 O 345-107).

Les travaux des années 1930

L'école souffre peu de la Première Guerre mondiale. La structure bâtie n'est pas endommagée. La liste des travaux à effectuer (AD Nord, 2 O 345-314) indique seulement la réfection de planchers et de plafonds ainsi que des enduits et des peintures pour cause de "trous d'obus et d'humidité", le remplacement des vitres et de quelques portes, la réfection ponctuelle de maçonneries dans les façades et les couvertures en ardoise pour un coût d'environ 6000 francs.

L'annexion d'une partie de l'ancien collège

(voir dossier "Ancien collège, actuellement immeuble à logements et école primaire" - IA59005763)

Ce n'est donc qu'en 1930 que de nouveaux travaux importants sont envisagés pour l'école de garçons. Il est en effet nécessaire d'augmenter la capacité de l'école car les évolutions de l'organisation de la scolarité ont amené à fermer les sections enfantines et élémentaires accueillies jusque-là au collège, et l'installation de nouvelles compagnies de gendarmes mobiles augmente le nombre d'enfants à scolariser. En mai 1930, pour un budget prévisionnel de 88 000 francs, le conseil municipal décide de l'aménagement (et non de la construction) de deux nouvelles classes. Comme pour ceux de l'école de filles et de l'école maternelle, les travaux sont confiés à Joseph Foyer.

L'adjudication a lieu en juillet 1931. Le procès-verbal de réception des travaux est validé lors du conseil municipal de décembre 1934.

Le rapport liminaire établi par l'architecte indique "qu'aucun terrain n'étant disponible à proximité des locaux actuels, il ne reste que la seule ressource d'utiliser les locaux vacants du collège de garçons", soit ceux construits par Casimir Pétaux en 1850. C'est ce qui figure sur les plans établis avant les travaux : l'extrémité côté est de l'aile arrière du collège est occupée par deux salles de classes superposées dont l'accès se fait depuis la cour de l'école primaire. L'aménagement des salles n'a pas de conséquences sur la structure extérieure du bâti. Entre le mur de clôture et la salle de classe, un vestibule traversant permet d'accéder à une partie de l'ancienne cour du collège et au préau qui longeait le mur de clôture le long de l'actuelle rue des Écoles, également annexés à l'école primaire. Le préau contient des sanitaires et le garage à vélos. Il est couvert par "des ardoises en éternit gris foncé", sur une structure (fermes, entrants, arbalétriers, pieds-droits) en fer et fonte rivetés. Enfin, une marquise court tout le long de la façade donnant sur l'ancienne cour du collège. Elle figure avec le nom de "galerie" sur le plan de l'architecte Foyer. Les salles sont aménagées avec de nouvelles cloisons en "briques neuves de pays, enduites au plâtre avec impressions". Le sol initialement prévu en terrazzolith a finalement été abandonné, ainsi que l'indique l'état des travaux établi en octobre 1934.

Le corps de bâtiment construit en 1879 n'est pas concerné par ces travaux.

Les transformations de la seconde moitié du XX^e siècle

Enfin, dans les années 1960, une nouvelle aile est construite à front de rue. Elle est sans doute réalisée par Marcel Foyer (fils de Joseph Foyer), qui à la même époque, est l'architecte d'exécution de la cité scolaire en construction à l'extérieur des remparts.

Elle prend place sur les petites maisons qui jouxtaient l'école le long de l'actuelle rue Chevray (AD Nord, 2 O 345-305), acquises par la ville en 1933 pour un montant de 35 000 francs, en prévision des besoins d'extension futurs de l'école.

Malheureusement, aucune archive contemporaine n'a été retrouvée permettant de documenter la construction de cette aile de l'école.

De même, aucun document n'a à ce jour été trouvé pour indiquer à quelle date l'aile arrière du collège a été rattachée en intégralité à l'école primaire. Cependant, les vues aériennes réalisées par l'IGN à partir de 1929 montrent qu'un mur d'enceinte, doublé sur le côté est par un préau, relie les deux ailes du collège jusqu'à la fin des années 1980 : il est encore présent sur les clichés de septembre 1983 mais a disparu sur ceux d'août 1989. Cette période correspond également au moment où le bâtiment qui accueillait l'ancien collège et l'octroi (le long de la rue Victor-Hugo) est transformé en immeuble de logements collectifs. Le rattachement de l'aile arrière de l'ancien collège à l'école primaire est contemporain de ces modifications.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle (), 3e quart 20e siècle

Dates : 1879 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Félix Guillemain (architecte, attribution par source), Edmond Lemaire, Laroche (céramiste, attribution par source), Eugène Allard (entrepreneur, attribution par source), Marcel Foyer

Description

Description

Aujourd'hui, l'école de garçons est composée de trois parties réunies autour d'une cour. La première est une grande aile située au nord de la parcelle, la seconde occupe l'angle coupé à l'est de la parcelle, enfin la troisième partie correspond à l'extension des années 1960 et occupe l'extrémité sud-est de la parcelle. Hormis cette dernière, tous les bâtiments sont construits en briques posées en appareil picard.

Le bâtiment nord

C'est un grand bâtiment simple en profondeur de plan rectangulaire. Ses deux niveaux sont couverts par une toiture à longs pans bordée par un large chéneau qui s'achève côté est par un pignon couvert et par une croupe côté ouest.

Côté rue, la façade compte vingt travées, toutes identiques sauf celle accueillant la porte bâtarde, plus large et en léger ressaut par rapport au reste de la façade. Dans la partie gauche, la travée à l'extrémité et la huitième en partant de la gauche sont encadrées de jambages qui montent jusqu'à la corniche. Cette particularité est également visible à l'extrémité ouest de la façade. Toutes ces travées accueillent des portes.

Chaque niveau est percé de baies présentant un profil identique. Celles du premier niveau sont couvertes par un arc en plein cintre souligné par une archivolte avec de petits retours. Les appuis, réalisés en briques posées en boutisses debout sont prolongés par un cordon larmier. Au second niveau, les baies sont couvertes par un arc segmentaire qui se rapproche d'un linteau. Il est surmonté par une archivolte horizontale réalisée en briques posées en paneresses couchées. Comme au premier niveau, les appuis se poursuivent par un cordon larmier. La travée au dessus de la porte bâtarde porte la trace d'une modification des baies : les deux fenêtres d'origine ont été remplacées par une seule grande baie.

Au-dessus de chaque niveau, un cordon traverse toute la façade. Associé au cordon larmier du second niveau et la base de la corniche sommitale au second, il met ainsi en valeur le plein de travée et le bandeau d'attique.

L'élévation s'achève par une corniche en dents d'engrenage.

Hormis la tour pentagonale à l'arrière de la travée de la porte bâtarde, la façade côté cour est identique à celle côté rue. Cette tour, percée d'une porte et d'une grande baie verticale couverte par un arc segmentaire accueille l'escalier qui dessert le premier étage. Chaque angle est souligné par une jambe. Son élévation s'achève par deux bandeaux formant un bandeau d'attique puis par une corniche en dents d'engrenage.

Les baies côté gauche ont été réduites en hauteur. Seules les portes situées aux extrémités de l'aile sont dans l'axe de celles de la façade sur rue.

Le bâtiment est

Le bâtiment de deux niveaux occupe la partie est de la parcelle. Sa façade suit le tracé des remparts et forme ainsi un "pan coupé" par rapport aux autres bâtiments scolaires de cette zone, qu'il s'agisse de l'ancien collège ou de l'extension réalisée dans les années 1960. Le bâtiment ne présente pas un plan régulier : pour s'adapter à la forme de la parcelle, ses extrémités forment deux triangles qui viennent prendre appui sur la partie centrale rectangulaire. La toiture à longs pans qui couvre la partie centrale s'achève donc par des croupes à deux versants. Côté est, l'espace laissé vide entre l'extrémité du bâtiment et le bord de la parcelle est occupé par une tourelle octogonale qui accueille les escaliers desservant le premier étage et les combles. Elle est couverte par une toiture polygonale s'achevant par un lanternon.

La façade sur la rue Chevray est la plus monumentale. C'est sur elle que s'affiche le programme de l'école républicaine de la Troisième République : offrir à tous les garçons l'opportunité de devenir citoyens dans un environnement digne mais sans luxe inutile. La façade est organisée en trois parties : le centre, qui regroupe trois travées, et deux blocs latéraux comptant chacun deux travées. C'est la seule façade de l'école à être badigeonnée. Au second niveau ces deux blocs, en léger retrait par rapport au droit du mur, sont séparés de la partie centrale par des pilastres couronnés d'un chapiteau dorique décoré de deux petits disques au niveau de l'astragale. Des chapiteaux identiques couronnent les pilastres cornier reposant sur une base en calcaire qui soulignent les angles de la façade. Au premier niveau, que ne perce aucune porte, les parties de la façade sont séparées par de larges trumeaux. Les deux niveaux de la façade sont partagés par un bandeau à ressauts en briques. Au second niveau, les appuis en calcaire, simples dans la partie centrale, se transforment en cordons larmiers sur les parties latérales. Ces deux bandeaux se poursuivent sur les façades latérales. Hormis les baies en plein cintre de la partie centrale, toutes les baies sont couvertes par un arc segmentaire en brique.

Seul le second niveau porte des décors. Chaque bloc latéral s'achève par des tables rentrantes soulignées par des écoinçons carrés qui occupent la largeur des trumeaux, puis par un bandeau d'attique en surplomb aligné sur le droit du mur et enfin par une corniche sommitale associant un rang de briques posées en boutisses debout et un rang posé en paneresses couchées. À la base de la corniche et en partie basse du bandeau d'attique, un rang de briques oranges de grand module traverse tout le bloc. Ce couronnement est repris sur les façades latérales.

C'est cependant la partie centrale de la façade qui concentre les décors les plus importants. Les baies, réunies en triplets, sont couvertes par un arc en plein cintre en calcaire dont les sommiers reposent sur un chapiteau à ressauts. Les trumeaux du centre du triplet se poursuivent par un petit pilastre en gaine et ceux des extrémités par des pilastres simples. Tous soutiennent un bandeau en pierre qui traverse tout le centre de la façade. En dessous des baies, des tables saillantes en calcaire où sont inscrits les mots de la devise républicaine "liberté", "égalité", "fraternité", occupent le centre des pleins de travées. Au-dessus du bandeau, encadrée par deux chapiteaux dont l'abaque est décorée d'une grosse palmette brochant sur le chéneau, une table saillante en calcaire porte le texte "École C^{le} [communale] de Garçons". Enfin, au droit de la travée centrale, un grand édicule couronné d'un fronton à base interrompue porte les mots "République Française". Les pieds supportant les rampants sont décorés d'un triglyphe. Ils encadrent un tympan richement décoré : un profil de femme coiffée d'un chignon bas et couronnée de laurier en bas-relief au centre d'un encadrement mouluré circulaire occupe le centre d'une table affleurée aux angles ornés de boutons de fleur. Deux branches de feuilles de chêne réunies par un ruban encadrent la partie basse du médaillon, tandis que celle haute est ornée de deux guirlandes de feuilles de laurier en chute réunies par une fleur et un ruban. Les rampants s'achèvent par des acrotères en forme de palmette. Ce motif couronne également le sommet du fronton.

La façade sur cour reprend presque à l'identique l'organisation de la façade sur rue, mais l'absence de décor et surtout de fronton, la rend beaucoup plus simple. On y retrouve l'organisation symétrique autour de la partie centrale de trois travées encadrée de deux travées soulignées par des jambes en brique au second niveau. Celles extérieures s'achèvent par le même chapiteau dorique en pierre décoré de disques que sur la façade avant. Ce sont les seuls éléments en pierre de ce côté-ci du bâtiment. Dans les deux blocs, une porte occupe le rez-de-chaussée de la travée distale. Toutes les baies de ces deux parties sont couvertes du même arc segmentaire. Dans la partie centrale, où la porte occupe la travée centrale, les baies ont une couverture différente : arc segmentaire au premier niveau mais plein cintre au second où elles sont réunies en un triplet. Les arcs reposent sur un petit chapiteau et la partie basse de l'arc est occupée par une allège en maçonnerie de briques. Deux bandeaux en brique traversent toute la façade, entre le premier et le second niveau et au-dessus des baies du second niveau lui conférant son unité, tout comme la corniche sommitale, dont les ressauts font alterner rangs de briques rouges posées en boutisse couchées et appareil picard séparés par un rang de briques oranges de grand module pour s'achever par des briques posées en boutisses debout.

Une dernière travée, à droite du bâtiment vient perturber la symétrie de la façade. Si les baies ont une taille et une forme identiques à celles des travées latérales, cette partie de façade ne porte aucun décor (ni bandeau, ni corniche ni jambe). Elle correspond au logement de l'instituteur dont l'accès se fait par une petite porte sur la façade latérale gauche. Cette partie du bâtiment se devine à peine côté façade sur rue.

L'extension des années 1960

Cette extension des années 1960 est construite en briques posées en appareil picard sur un soubassement béton. Elle compte deux niveaux et est couverte par un toit à un pan en pente douce. La partie gauche de la façade n'est percée que de petites baies carrées couvertes par un linteau en béton. Elles servent à éclairer la cage d'escalier. La partie de droite de la façade correspond aux salles de classe et est donc percée de grandes baies. Ces dernières sont prises dans un encadrement saillant en béton, traversé par de grands trumeaux identiques aux bordures du cadre. Ces trumeaux, tout comme le plein de travée, en léger retrait par rapport au cadre, sont en béton.

Le bâtiment se poursuit par une petite aile d'un seul niveau percée d'un bandeau de baies horizontales prises dans un encadrement en béton. Elle constitue la façade sur rue du préau, construit en retour d'équerre à l'extrémité ouest du bâtiment principal.

Côté cour, toute la façade est rythmée par les trumeaux en béton qui encadrent les travées de fenêtres. L'élévation s'achève par un petit bandeau en briques.

Analyse

La construction en briques posées en appareil picard crée une continuité visuelle entre les bâtiments nord et est, tout comme l'archivolte au-dessus du triplet de baies au centre de la façade du bâtiment est qui rappelle celle au-dessus des baies du premier niveau du bâtiment nord. Cependant, une observation plus poussée montre qu'ils datent de deux époques différentes. Avec son élévation sans décor, la grande rigueur de l'élévation, la répétition sur toute la longueur de la façade de travées strictement identiques, le bâtiment nord s'inscrit dans une architecture dont l'unique objectif est l'efficacité. Son organisation rappelle d'ailleurs celle des casernes construites au Quesnoy à la même époque comme la caserne Lowendal construite quelques années auparavant. À contrario, le bâtiment est montre une plus grande importance accordée au rythme et à l'harmonie de la façade ainsi qu'aux décors. Il s'inscrit dans une architecture scolaire qui s'affiche comme un des acquis de la République. La façade sur rue n'est d'ailleurs pas avare de références républicaines, au-delà de la devise de la république. Ainsi, le médaillon avec le profil de femme coiffée de laurier, qui symbolise la République, tout comme les guirlandes de laurier sont des références à la république romaine à laquelle de nombreux républicains du XIX^e siècle se réfèrent. Avec sa partie centrale mise en valeur et ses deux "ailes" latérales plus sobres, le bâtiment fait également penser aux nombreuses mairies-écoles construites à partir du milieu du XIX^e siècle.

La comparaison avec les photographies prises avant la Première Guerre mondiale montre que, malgré les dégradations subies pendant le conflit, l'école actuelle est identique à celle bâtie à la fin du XIX^e siècle. Il semble cependant que la façade sur rue n'ait pas été badigeonnée mais décorée de bandeaux de briques claires, sans qu'il soit possible de préciser si ces dernières étaient colorées dans la masse ou peintes.

La comparaison avec l'école de filles construite rue Baillon un demi-siècle plus tard (IA59005761), met en évidence un changement dans le traitement de l'architecture scolaire. Les bâtiments restent de qualité et présentent un aspect agréable, mais l'école primaire est rentrée dans les mœurs et il n'est plus besoin d'affirmer sur sa façade le rôle de la République dans l'éducation de ses enfants. Les extensions construites dans les années 1960 sont, elles, strictement identiques pour les deux écoles.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, maçonnerie ; béton armé

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; pignon couvert ; toit à un pan

Décor

Techniques : sculpture (étudié)

Représentations : symbole républicain, en buste ; laurier, chêne

Précision sur les représentations :

Au centre du tympan se trouve un profil de femme coiffée d'un chignon bas et couronnée de laurier en bas-relief. Il est placé au centre d'un encadrement mouluré circulaire et occupe le centre d'une table affleurée aux angles ornés de boutons de fleur. Deux branches de feuilles de chêne réunies par un ruban encadrent la partie basse du médaillon, tandis que celle haute est ornée de deux guirlandes de feuilles de laurier en chute réunies par une fleur et un ruban. Les rampants s'achèvent par des acrotères en forme de palmette. Ce motif couronne également le sommet du fronton.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].
- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-314 et 315 : Travaux - Écoles diverses : **Écoles de filles et de garçons et école maternelle - constructions scolaires et aménagements, 1930-1936.**
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-314 : Travaux - Écoles diverses : **Collège, écoles primaires de filles et de garçons et école maternelle - construction et réparations, 1914-1928.**
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-109 : Travaux

- Écoles primaires : **École de filles, agrandissement et appropriation de l'école de garçons et de l'école maternelle, 1905-1907.**

- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-107 : Travaux - Écoles primaires : **École[s] de garçons [et de filles] : construction d'un préau couvert, 1897-1898.**
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-104 : Travaux - Écoles primaires : **École de garçons - construction, 1879-1880.**
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-35 : Biens - Titres : **Agrandissement du collège et construction d'une école de garçons : échange de terrains entre l'État et la ville, 1884.**
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-305 : Biens - Titres : **École de garçons : acquisition d'immeubles pour agrandissement, 1932-1933.**

Documents figurés

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817.** Section E, 1ère partie (AD Nord ; P31-761).
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2ème feuille (AD Nord ; P31-761).
AD Nord : P31-761

Bibliographie

- ANDRIEUX, Jean - Yves. **L'architecture de la République, les lieux de pouvoir dans l'espace public en France. 1792-1981.** Paris : Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP), 2009.
p. 91 à 99
- DEUDON, Jean-Marie. **Mémoire en images : Le Quesnoy.** Saint-Cyr-sur-Loire : Éditions Alain Sutton, 2006, 128 p.

Annexe 1

L'architecture des écoles primaires au XIXe siècle

Les écoles primaires sont officiellement créées par la loi Guizot de 1833 qui oblige toute commune à entretenir une école et à fournir à l'instituteur un local qui serve de classe et d'habitation. Mais, au-delà du fait qu'elles ne concernent que les garçons (il faut attendre 1850 et loi Falloux pour que les écoles primaires deviennent obligatoires pour les filles), cette loi n'entraîne pas systématiquement la construction de bâtiments spécifiques, les édiles préférant souvent, à moindre coût, louer des bâtiments de substitution. Pour les nouvelles constructions, la loi spécifie que les écoles doivent offrir des salles spacieuses et chauffées, un préau couvert et un préau découvert, des toilettes, un lieu pour pratiquer la gymnastique et un logement pour l'instituteur.

Même si les constructions *ex nihilo* ont été peu nombreuses, cette loi aménage le territoire en bâtiments scolaires. Dans les villages, l'école est très souvent associée à la mairie située au centre du bâtiment, dont les ailes sont occupées d'un côté par l'école de filles et de l'autre par l'école de garçons. L'autre modèle est la construction d'une classe unique, entourée d'une cour extérieure et de préaux pour les filles et les garçons, séparés au moment des récréations et des activités physiques. Le logement des instituteurs est à l'étage. Ces bâtiments mettent en avant "la symétrie, la division, la hiérarchie ainsi que sa coupure rédhitoire avec la nature et les activités annexes comme le gymnase (...) Ils sont

le résultat d'une indifférence profonde pour l'objet bâti qu'est l'école" (ANDRIEUX, Jean-Yves : *L'architecture de la République*, p. 96).

Il faut attendre la Troisième République pour voir l'importance accordée à l'école primaire prendre un nouvel essor. Il s'agit de montrer l'intérêt que la République porte à tous ses enfants en leur donnant une éducation libérée des diktats religieux et d'en faire un écrin aux vertus républicaines associées à l'éducation, lesquelles feront les citoyens de demain. Les architectes vont donc devoir imaginer des bâtiments à la fois adaptés à l'apprentissage scolaire et exprimant le message républicain d' "égalité". Il s'agit ainsi d'élaborer un type nouveau d'architecture, pour lequel il n'existe aucun modèle antérieur, afin d'en faire un idéal d'architecture républicaine. Les futures écoles ne peuvent se compromettre dans des édifices trop monumentaux, des décors inutiles ou des matériaux coûteux. Elles doivent de plus respecter les principes de rationalité et d'hygiénisme propres à l'architecture de la seconde moitié du XIX^e siècle. Des modèles, adaptés à la taille des communes, sont fournis par les architectes travaillant pour le gouvernement. Ils permettent à beaucoup de communes de se passer d'un architecte lors de la construction de leur école et expliquent la ressemblance que présentent beaucoup d'entre elles. Il faut ici souligner l'importance de Félix Narjoux et de sa publication de 1872 sur l'architecture des écoles primaires dans la revue *L'encyclopédie de l'architecture* : il conserve des invariants comme la présence d'une ou plusieurs classes, d'une cour, d'un préau mais met en avant les éléments techniques qui "font" un bâtiment d'école comme les fenêtres et le mobilier. Ce sont ses travaux qui vont influencer le règlement de 1880 relatif à la "construction et l'ameublement des maisons d'école".

En effet, depuis 1878, une loi impose aux communes de prendre en charge la construction et l'équipement des écoles primaires. Mais ces dernières n'ont pas toujours d'architecte à leur disposition et l'État fournit donc un guide pour encadrer la construction des bâtiments scolaires. Le règlement, établi en collaboration par des architectes et des pédagogues, définit un certain nombre de règles concernant les dimensions du terrain, celles des classes (5 m de hauteur sous plafond par exemple), des fenêtres (qui doivent être grandes pour apporter un maximum de lumière à une époque où on travaille à la lumière de jour, et pas trop basses pour que l'attention des enfants ne soit pas détournée par ce qu'ils pourraient voir dans la rue) et propose des schémas d'ameublement ainsi que du mobilier, dresse la liste des pièces annexes comme les préaux. La forme architecturale (l'enveloppe) ainsi que les matériaux sont laissés libres. Il n'y a plus de plans-types, mais l'association d'un certain nombre d'éléments spécifiques et obligatoires définit immédiatement le bâtiment comme étant une école, bien que la morphologie et les élévations diffèrent d'un lieu à l'autre. Le modèle de construction jumelée mairie-école reste préconisé dans les petites communes. Toujours est privilégié l'emploi de matériaux locaux, moins coûteux et mieux adaptés au climat, ainsi que des formes architecturales rationnelles (répondant aux besoins précis et adaptés à l'emplacement disponible), salubres (choix de l'orientation des bâtiments, possibilités de ventilation), économes en espaces inutiles et adaptées au climat (avec par exemple des préaux couverts et des accès par un couloir longeant les salles de classe dans les régions froides et pluvieuses mais des préaux ouverts et des accès directs aux salles depuis la cour dans celles où le soleil domine...).

Seules les écoles de la ville de Paris présentent une uniformité stylistique, indépendamment de leur implantation : des baies différentes adaptées aux fonctions (larges au rez-de-chaussée pour le préau, plus étroites aux étages des classes et petites pour les logements de fonction), une élévation fonctionnelle (soubassement souvent en pierre, marqué par une corniche continue, travées régulières sur deux niveaux, trumeaux en moellons, pleins de travées en brique placés en retrait, arcs segmentaires en brique). Narjoux propose pour l'école parisienne un modèle dont l'esthétique va se diffuser sur tout le territoire national et devenir l'archétype des écoles de la Troisième République : polychromie et variété des matériaux, à la fois dans les couleurs (brique, pierre, tuile mécanique) et dans la pose (grand appareil, remplissage en petits moellons), axialité et organisation de la façade en travées, ancrages métalliques en façade... Cette organisation de la façade démarque instantanément l'école des constructions bourgeoises, souvent enduites, et portant de nombreux décors plaqués.

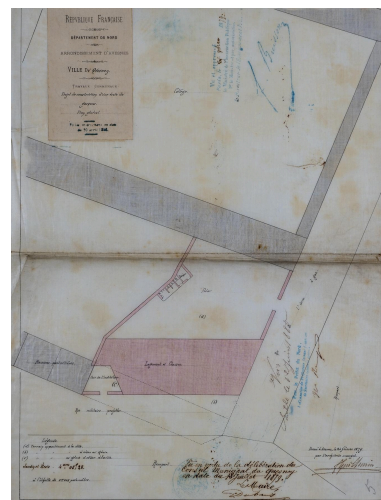
Illustrations



École de garçons - plan d'ensemble de la commune pour l'implantation de l'école, juillet 1879 (AD Nord, 20345-104).
 Repro. Pierre Thibaut
 IVR32_20255901439NUCA



Construction de l'école de garçons - échange de terrains entre la ville et l'État : croquis. Dessin daté de juillet 1879 (AD Nord, 20345-35).
 Repro. Pierre Thibaut
 IVR32_20255901459NUCA



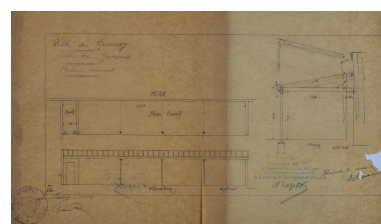
Ville du Quesnoy - Travaux communaux : Projet de construction d'une école de garçons : plan général, signé par F. Guillemain, architecte et daté de février 1879 (AD Nord, 20345-104).
 Repro. Pierre Thibaut
 IVR32_20255901438NUCA



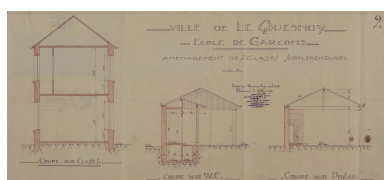
Ville du Quesnoy - Travaux communaux : Projet de construction d'une école de garçons : plan de l'étage, plan des caves, coup et élévation vers la rue, signé par F. Guillemain, architecte et daté de février 1879 (AD Nord, 20345-104).
 Repro. Pierre Thibaut
 IVR32_20255901436NUCA



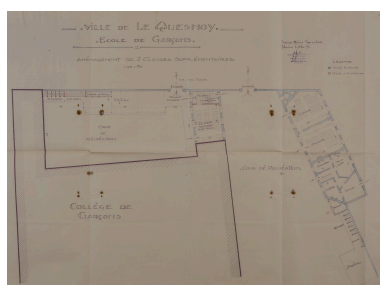
Ville du Quesnoy - Travaux communaux : Projet de construction d'une école de garçons : plan du rez-de-chaussée et élévation vers la cour, signé par F. Guillemain, architecte et daté de février 1879 (AD Nord, 20345-104).
 Repro. Pierre Thibaut
 IVR32_20255901437NUCA



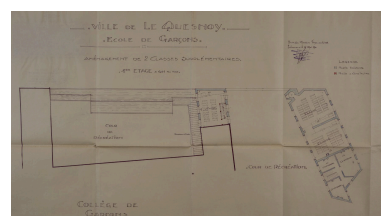
École de garçons - construction d'un préau couvert : plan, coupe et élévation. Dessin signé d'Edmond Lemaire, architecte, daté d'avril 1895 (AD Nord, 20345-107).
 Repro. Pierre Thibaut
 IVR32_20255901445NUCA



Ville de Le Quesnoy - École de garçons : aménagement de deux classes supplémentaires : coupe sur classes, coupe sur préau. Dessin signé par Foyer, architecte et daté de mai 1930 (AD Nord, 20345-315).
 Repro. Pierre Thibaut
 IVR32_20255901456NUCA



Ville de Le Quesnoy - École de garçons : aménagement de deux classes supplémentaires : plan du rez-de-chaussée. Dessin signé par Foyer, architecte et daté de mai 1930 (AD Nord, 20345-315).



Ville de Le Quesnoy - École de garçons : aménagement de deux classes supplémentaires : plan du premier étage. Dessin signé par Foyer, architecte et daté de mai 1930 (AD Nord, 20345-315).
 Repro. Pierre Thibaut
 IVR32_20255901458NUCA

Repro. Pierre Thibaut
IVR32_20255901457NUCA



Façade principale de l'école de garçons, avant la Première Guerre Mondiale. In DEUDON, Jean-Marie. Mémoire en images - Le Quesnoy, 2006. Repro. Pierre Thibaut
IVR32_20255900002NUCA



École de garçons : façade rue Chevray du bâtiment construit en 1879. Vue orientée nord-ouest/sud-est. Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900088NUCA



École de garçons : façade principale et façade latérale gauche sur la rue Chevray du bâtiment construit en 1879. Vue orientée nord - sud. Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900090NUCA



École de garçons : façade principale sur la rue Chevray du bâtiment construit en 1879. Vue orientée nord-est/sud-ouest. Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900087NUCA



École de garçons : façade sur l'ancienne cour du collège du bâtiment construit en 1850 par l'architecte Casimir Pétiaux pour abriter les dortoirs du collège. Vue générale orientée sud-ouest/nord-est. Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900159NUCA



École de garçons : façade sur l'ancienne cour du collège du bâtiment construit en 1850 par l'architecte Casimir Pétiaux pour abriter les dortoirs du collège. Vue de détail de la partie nord-est, orientée sud-ouest/nord-est. Les remparts sont visibles à l'arrière-plan. Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900160NUCA



École de garçons : vue de la cour de l'école entre le bâtiment construit pour le collège en 1850 par Casimir Pétiaux (à gauche) et celui construit en 1879 par Félix Guillemin. Vue orientée sud-ouest/nord-est. Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900166NUCA



École de garçons : façade sur l'ancienne cour du collège du bâtiment construit en 1850 par l'architecte Casimir Pétiaux pour abriter les dortoirs du collège. Vue générale orientée sud-est/nord-ouest. Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900167NUCA



École de garçons : façade arrière donnant sur l'actuelle cour du bâtiment construit en 1850 par l'architecte Casimir Pétiaux pour abriter les dortoirs du collège. Détail de la partie sud-ouest. Vue orientée sud-est/nord-ouest. Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900168NUCA



École de garçons : façade sur la cour du bâtiment côté rue Chevray construit en 1879. Vue générale orientée nord-ouest/sud-est.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900165NUCA



École de garçons : façade rue Chevray de l'aile construite dans les années 1960. Vue orientée ouest - est.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900091NUCA



École de garçons : façade rue Chevray, construite dans les années 1960. Vue orientée est - ouest.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900086NUCA



École de garçons : façade sur cour de l'aile construite dans les années 1960 le long de la rue Chevray. Vue orientée nord-ouest/sud-est.

Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20255900169NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'architecture scolaire (IA59005759) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy,

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



École de garçons - plan d'ensemble de la commune pour l'implantation de l'école, juillet 1879 (AD Nord, 20345-104).

Référence du document reproduit :

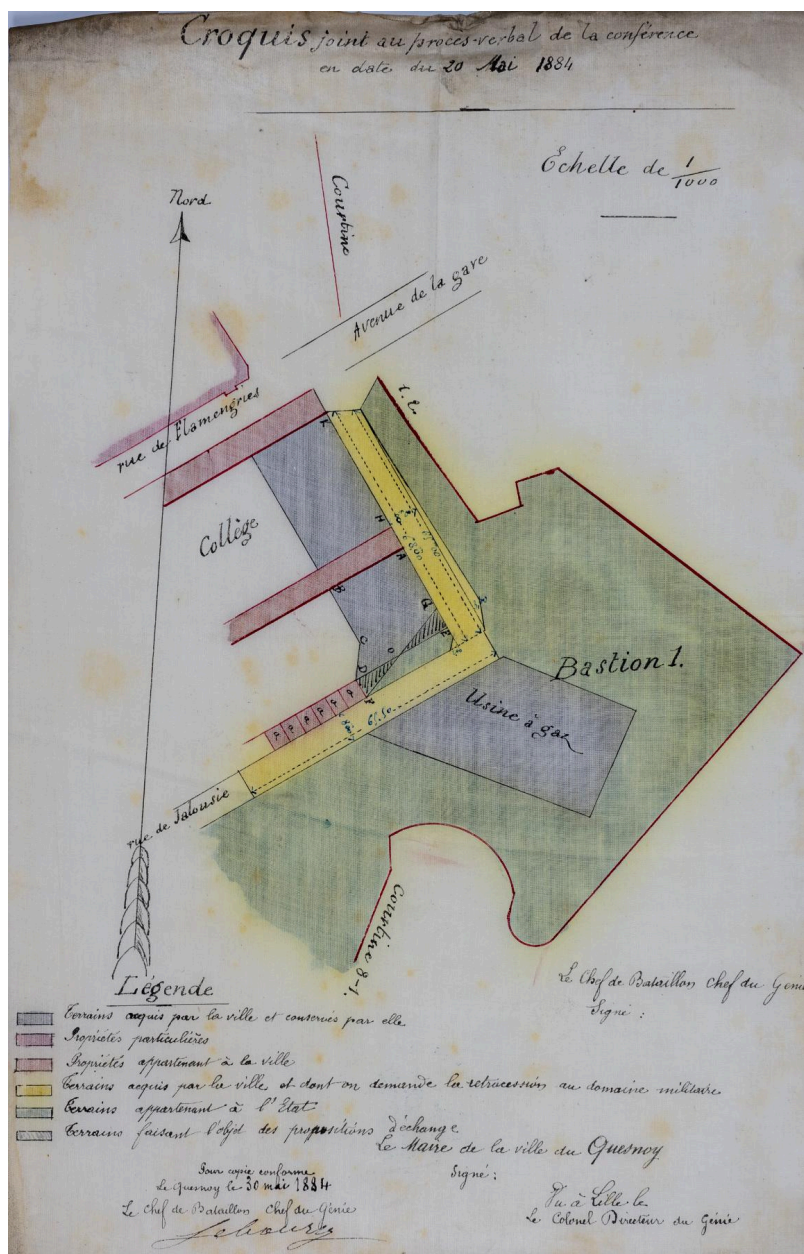
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-104 : Travaux - Écoles primaires : **École de garçons - construction, 1879-1880.**

IVR32_20255901439NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Construction de l'école de garçons - échange de terrains entre la ville et l'État : croquis. Dessin daté de juillet 1879 (AD Nord, 20345-35).

Référence du document reproduit :

- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-35 : Biens - Titres : **Agrandissement du collège et construction d'une école de garçons : échange de terrains entre l'État et la ville, 1884.**

IVR32_20255901459NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville du Quesnoy - Travaux communaux : Projet de construction d'une école de garçons : plan général, signé par F. Guillemain, architecte et daté de février 1879 (AD Nord, 20345-104).

Référence du document reproduit :

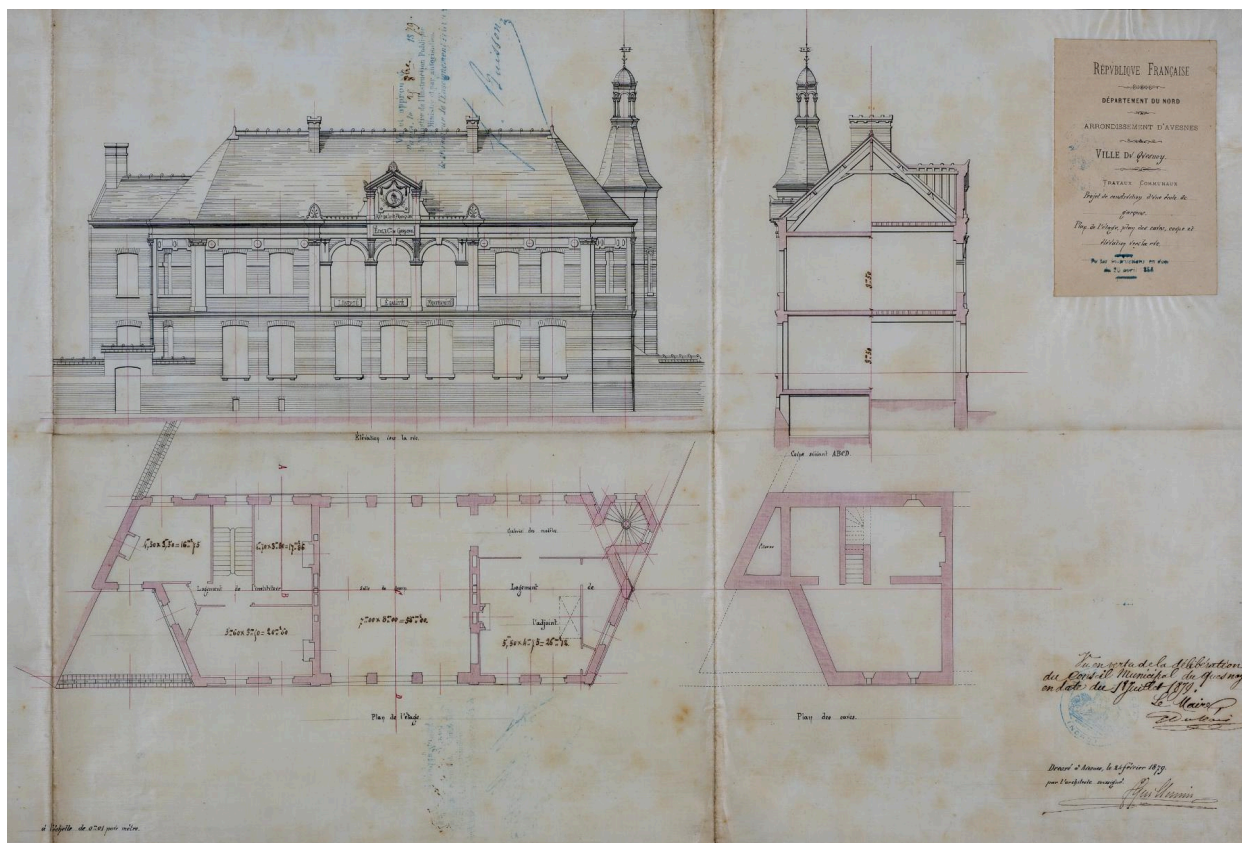
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-104 : Travaux - Écoles primaires : **École de garçons - construction, 1879-1880.**

IVR32_20255901438NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville du Quesnoy - Travaux communaux : Projet de construction d'une école de garçons : plan de l'étage, plan des caves, coup et élévation vers la rue, signé par F. Guillemain, architecte et daté de février 1879 (AD Nord, 2O345-104).

Référence du document reproduit :

- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-104 : Travaux - Écoles primaires : **École de garçons - construction, 1879-1880.**

IVR32_20255901436NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville du Quesnoy - Travaux communaux : Projet de construction d'une école de garçons : plan du rez-de-chaussée et élévation vers la cour, signé par F. Guillemin, architecte et daté de février 1879 (AD Nord, 2O345-104).

Référence du document reproduit :

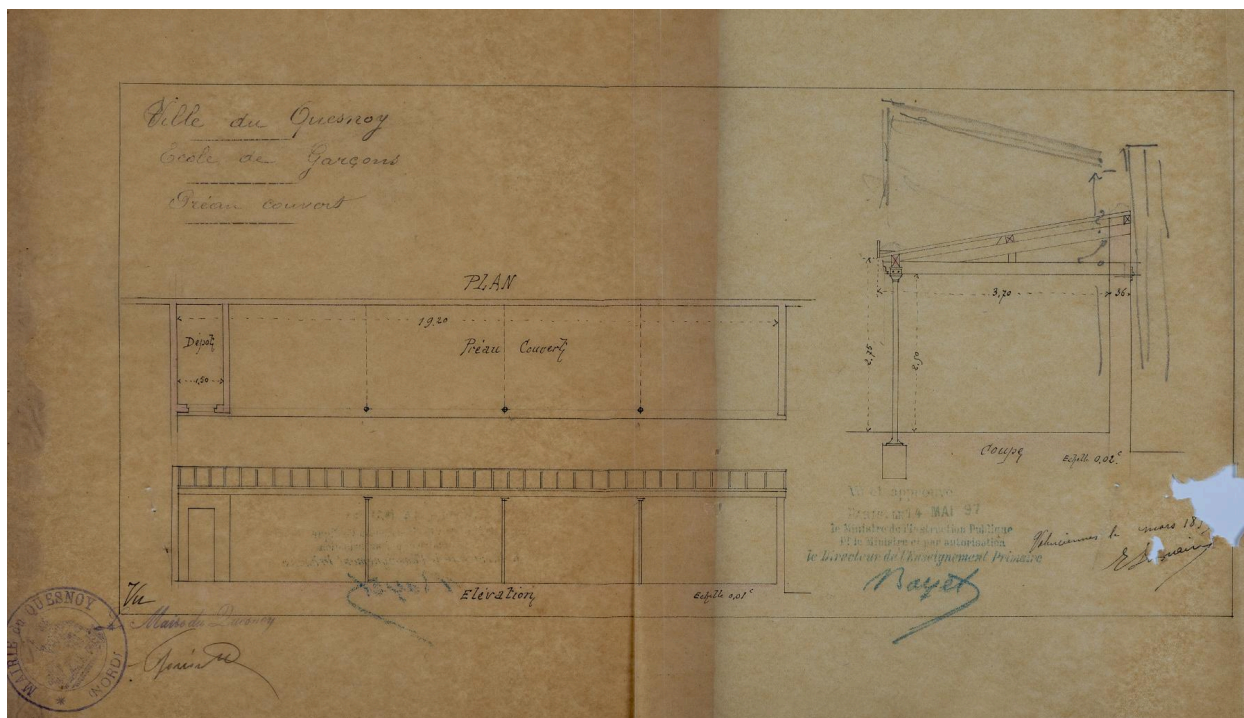
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-104 : Travaux - Écoles primaires : **École de garçons - construction, 1879-1880.**

IVR32_20255901437NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons - construction d'un préau couvert : plan, coupe et élévation. Dessin signé d'Edmond Lemaire, architecte, daté d'avril 1895 (AD Nord, 20345-107).

Référence du document reproduit :

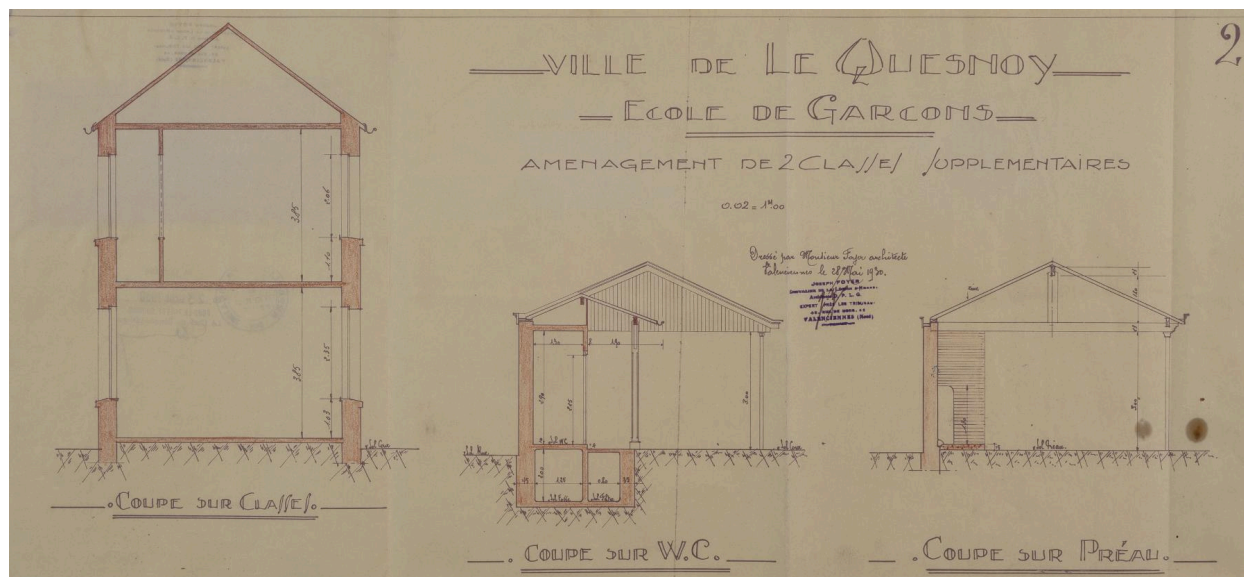
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-107 : Travaux - Écoles primaires : **École[s] de garçons [et de filles] : construction d'un préau couvert, 1897-1898.**

IVR32_20255901445NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Le Quesnoy - École de garçons : aménagement de deux classes supplémentaires : coupe sur classes, coupe sur préau. Dessin signé par Foyer, architecte et daté de mai 1930 (AD Nord, 20345-315).

Référence du document reproduit :

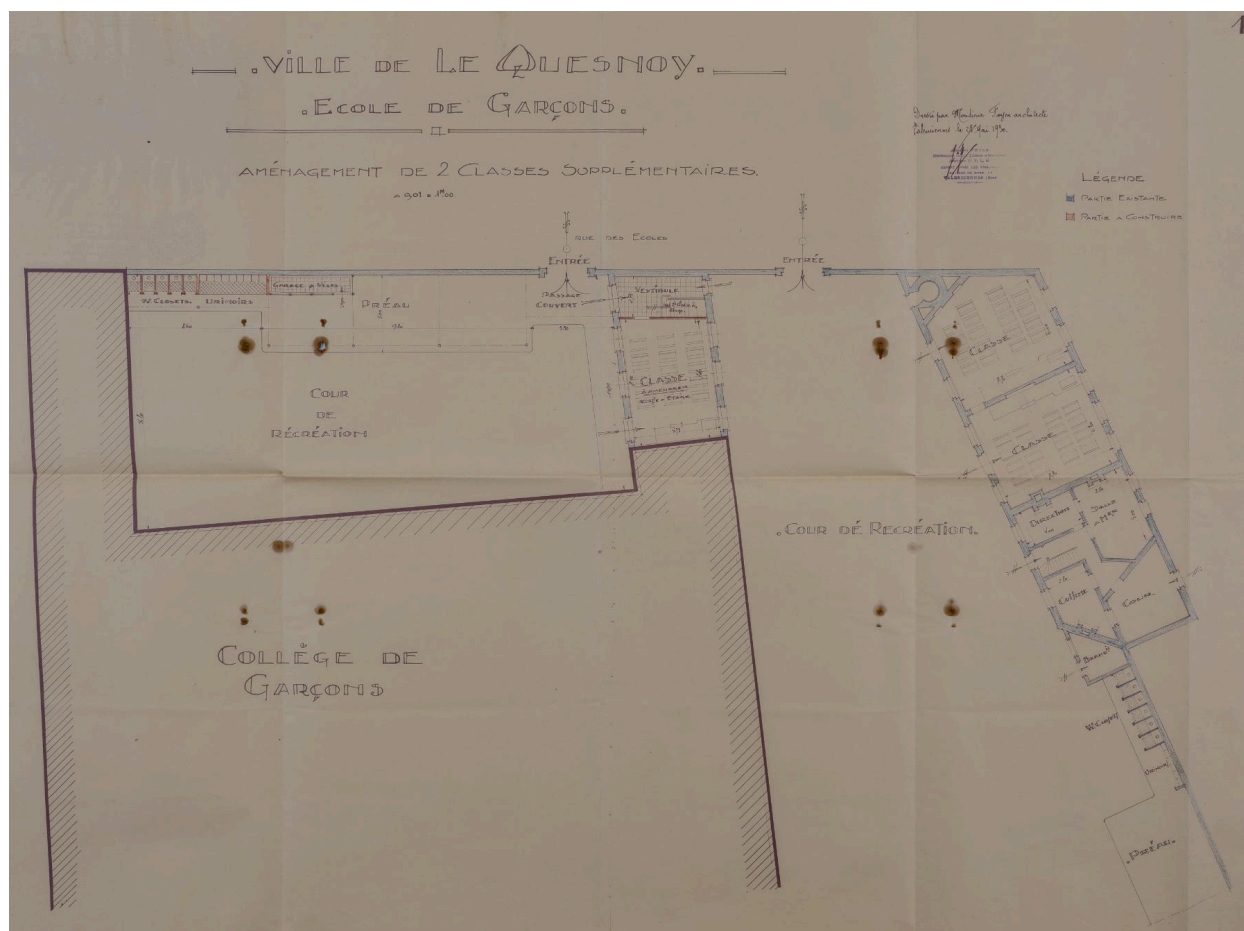
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-314 et 315 : Travaux - Écoles diverses : **Écoles de filles et de garçons et école maternelle - constructions scolaires et aménagements, 1930-1936.**

IVR32_20255901456NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Le Quesnoy - École de garçons : aménagement de deux classes supplémentaires : plan du rez-de-chaussée. Dessin signé par Foyer, architecte et daté de mai 1930 (AD Nord, 2O345-315).

Référence du document reproduit :

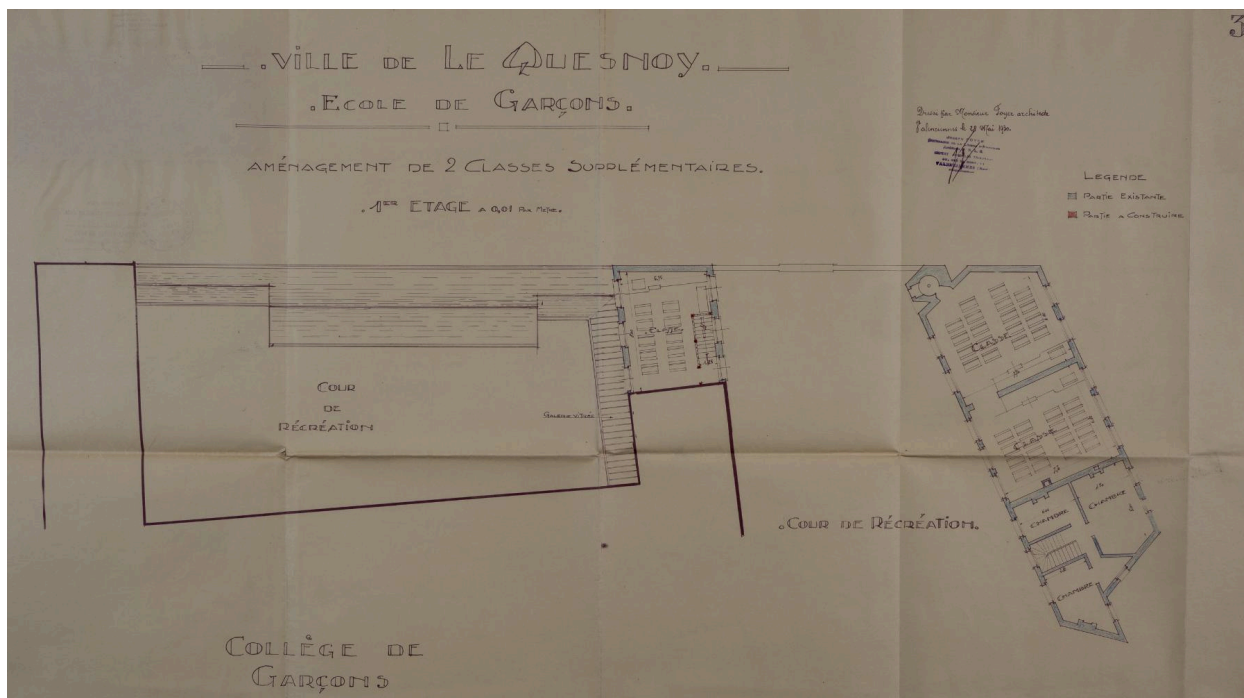
- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-314 et 315 : Travaux - Écoles diverses : **Écoles de filles et de garçons et école maternelle - constructions scolaires et aménagements, 1930-1936.**

IVR32_20255901457NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Le Quesnoy - École de garçons : aménagement de deux classes supplémentaires : plan du premier étage. Dessin signé par Foyer, architecte et daté de mai 1930 (AD Nord, 2O345-315).

Référence du document reproduit :

- AD Nord. Archives modernes (1800-1940) ; Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2 O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2 O 345 : commune du Quesnoy ; 2 O 345-314 et 315 : Travaux - Écoles diverses : **Écoles de filles et de garçons et école maternelle - constructions scolaires et aménagements, 1930-1936.**

IVR32_20255901458NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale de l'école de garçons, avant la Première Guerre Mondiale. In DEUDON, Jean-Marie. *Mémoire en images - Le Quesnoy*, 2006.

Référence du document reproduit :

- DEUDON, Jean-Marie. **Mémoire en images : Le Quesnoy**. Saint-Cyr-sur-Loire : Éditions Alain Sutton, 2006, 128 p.

IVR32_20255900002NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade rue Chevray du bâtiment construit en 1879. Vue orientée nord-ouest/sud-est.

IVR32_20245900088NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade principale et façade latérale gauche sur la rue Chevray du bâtiment construit en 1879. Vue orientée nord - sud.

IVR32_20245900090NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade principale sur la rue Chevray du bâtiment construit en 1879. Vue orientée nord-est/sud-ouest.

IVR32_20245900087NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade sur l'ancienne cour du collège du bâtiment construit en 1850 par l'architecte Casimir Pétaux pour abriter les dortoirs du collège. Vue générale orientée sud-ouest/nord-est.

IVR32_20255900159NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade sur l'ancienne cour du collège du bâtiment construit en 1850 par l'architecte Casimir Pétaux pour abriter les dortoirs du collège. Vue de détail de la partie nord-est, orientée sud-ouest/nord-est. Les remparts sont visibles à l'arrière-plan.

IVR32_20255900160NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : vue de la cour de l'école entre le bâtiment construit pour le collège en 1850 par Casimir Pétiaux (à gauche) et celui celui construit en 1879 par Félix Guillemain. Vue orientée sud-ouest/nord-est.

IVR32_20255900166NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade sur l'ancienne cour du collège du bâtiment construit en 1850 par l'architecte Casimir Pétioux pour abriter les dortoirs du collège. Vue générale orientée sud-est/nord-ouest.

IVR32_20255900167NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade arrière donnant sur l'actuelle cour du bâtiment construit en 1850 par l'architecte Casimir Pétiaux pour abriter les dortoirs du collège. Détail de la partie sud-ouest. Vue orientée sud-est/nord-ouest.

IVR32_20255900168NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade sur la cour du bâtiment côté rue Chevray construit en 1879. Vue générale orientée nord-ouest/sud-est.

IVR32_20255900165NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade rue Chevray de l'aile construite dans les années 1960. Vue orientée ouest - est.

IVR32_20245900091NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade rue Chevray, construite dans les années 1960. Vue orientée est - ouest.

IVR32_20245900086NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



École de garçons : façade sur cour de l'aile construite dans les années 1960 le long de la rue Chevray. Vue orientée nord-ouest/sud-est.

IVR32_20255900169NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation